

Fidèles à notre mission d'instruire et d'éduquer le noir, nous avons donc, depuis cinquante ans, répandu de plus en plus l'instruction. Les effets de cet effort commencent à se faire sentir, un nombre de plus en plus grand de noirs savent lire, écrire, et se sont mis, à notre contact, à réfléchir sur leur propre organisation. L'instruction qu'ils ont acquise, et qui, vous le comprendrez, est le plus souvent élémentaire, les porte à considérer avec un mépris non dissimulé, et souvent injustifié, leurs frères de race moins instruits, ceux qu'ils appellent avec dédain les « basengi », les hommes de la brousse. Ils englobent souvent dans ce dédain les vieux chefs traditionnels, et n'obéissent plus volontiers à leur autorité. D'ailleurs, le plus souvent, l'autorité des chefs n'a plus à s'exercer sur eux ; car ces noirs plus ou moins instruits, qu'on groupe dans la catégorie de ce qu'on appelle « les évolués », ont quitté leurs villages. Ils affluent dans les grands centres ; ils y travaillent comme clerks dans les entreprises, comme infirmiers dans les hôpitaux ; parfois, et même dans les entreprises de brousse, ils remplissent des fonctions plus élevées : assistants médicaux, habiles à manier le microscope ; aides-chimistes ; contremaîtres d'usines, dirigeant parfois même seuls des fabriques ; moniteurs ou chefs de secteur de plantation ; comptables, magasiniers, capitas-vendeurs.

Il se constitue ainsi ce qu'on pourrait appeler « une petite bourgeoisie » noire, premier stade d'une évolution qui se poursuivra rapidement ; car les fils de cette petite bourgeoisie noire accéderont à des rangs plus élevés de la hiérarchie sociale ; ils seront médecins, avocats, professeurs, ingénieurs, comme c'est déjà le cas dans les colonies anglaises de la côte occidentale. Je suis intimement convaincu de la perfectibilité de la race noire ; non seulement il

serait impossible, si d'aucuns pouvaient y rêver, de la maintenir dans un état de sujétion ; mais le devoir que nous tracent les principes de notre politique est bien clair : sans précipiter dangereusement l'évolution, nous nous devons de la favoriser résolument.

Telle est la situation, au Congo, à un tournant décisif de son histoire.

Mais cette situation présente une lacune grave. Si nous avons fait un effort appréciable pour répandre l'instruction parmi les noirs, notre effort d'éducation n'a pas toujours été parallèle ; or les deux doivent aller de pair ; l'instruction sans l'éducation est souvent un bienfait douteux ; les Anglais l'ont bien compris, et le mot « éducation » englobe heureusement, chez eux, à la fois l'instruction livresque et l'éducation morale.

Cette lacune n'est pas la seule ; il en est une autre, non moins grave. Il y a assurément au Congo, surtout dans les grands centres, des écoles pour filles. Cependant notre effort d'instruction a porté, beaucoup plus, sur les garçons que sur les filles. Et il en résulte actuellement un déséquilibre fâcheux. Ces noirs évolués, qui vivent en partie à l'européenne ; qui commentent, souvent, à occuper des maisons fort confortables ; qui écoutent la radio et lisent des livres et des journaux, ces noirs doivent se marier. Et lorsqu'ils cherchent femme, ils n'en trouvent guère qui aient atteint leur stade de développement ; ils en sont réduits, le plus souvent, à épouser des femmes noires sans instruction, encore primitives et imbues de tous les préjugés ancestraux. Or, en Afrique comme en Europe, le mari a son travail ; c'est la femme qui élève les enfants. D'où ce double écueil : manque d'harmonie dans le ménage, entre un mari déjà instruit, vivant à l'européen-

ne, et une femme primitive et sans instruction, et danger réel de voir les enfants perdre tout l'acquis paternel.

Les « évolués » noirs, dans les grandes villes, sont très sensibles et très attentifs à cette situation ; ils la regrettent, et demandent qu'il y soit porté remède. Ils se considèrent — parfois avec un peu d'exagération — comme des « civilisés », et ont le désir légitime de trouver des épouses qui soient à leur niveau.

C'est ici que l'action d'assistantes sociales, au Congo, peut être de la plus grande utilité.

Comment concevoir leur rôle ?

Elles auront à s'occuper spécialement de la femme noire et de ses enfants ; pénétrer dans les intérieurs familiaux ; donner des conseils pour la tenue du ménage, l'aménagement de la maison ; organiser, pour les femmes noires, des cours de couture ; faire leur éducation ; mettre à leur portée des lectures appropriées ; veiller à ce que les enfants reçoivent, et l'instruction et l'éducation nécessaires.

Mais leur action ne se limitera pas au milieu des cités indigènes des grandes villes.

En d'innombrables endroits du Congo, auprès de centres miniers ou agricoles, et souvent en pleine brousse ou dans le cadre de la grande forêt, se sont constituées des agglomérations groupant souvent des milliers de travailleurs. Ce sont encore, eux, des indigènes non évolués, mais souvent devenus étrangers à leur tribu, à leur milieu coutumier. Ils sont encore à un stade beaucoup plus primitif. Il faut néanmoins s'occuper d'eux, de leurs femmes, de leurs enfants, contribuer à les hausser à un premier stade de vie plus civilisée. L'action d'assistantes sociales peut être considérable et bienfaisante dans ces milieux, quoique d'un autre ordre que parmi les évolués.

Mais une remarque s'impose ici.

En Belgique, le rôle respectif de l'assistante sociale, et celui de l'infirmière visiteuse sont nettement séparés. Il ne saurait en être de même au Congo, pour la raison suffisante que chaque Européen coûte fort cher dans la Colonie, et que celle-ci n'est pas encore en mesure de supporter les frais de deux organisations spécialisées. De plus, à chaque instant, l'assistante sociale aura aussi le rôle d'une infirmière visiteuse : elle devra pouvoir donner des conseils d'hygiène pour l'aménagement de l'habitation, pour les soins à donner aux nourrissons. Le rôle de l'assistante sociale et celui de l'infirmière se pénétreront à chaque instant dans la Colonie.

Je sais que les assistantes sociales, en Belgique, reçoivent déjà des notions sérieuses de la profession d'infirmière. Mais je crois que la formation de celles qui se destineront à la Colonie devra être plus poussée dans ce sens ; elles devront être, en quelque sorte, à la fois assistantes sociales et infirmières.

Je vous ai ainsi esquissé, — et en partie seulement — le rôle considérable et bienfaisant que les assistantes sociales peuvent remplir dans la Colonie ; je vous ai dit quelques mots de leur formation. Il me reste à vous parler de l'organisation de leur activité.

J'écarte immédiatement l'idée d'en faire des fonctionnaires. Les faire entrer dans les cadres rigides et trop lourds d'une administration ne s'accorderait aucunement avec la souplesse si diversifiée qui doit caractériser l'action des assistantes sociales ; il ne faut pas qu'elles n'agissent que sur instructions d'un chef, ni que le plus clair de leur temps se passe à rédiger des rapports.

D'autre part, on ne peut songer à envoyer de Belgique au Congo des assistan-



tes sociales qui ne dépendraient de personne : elles y seraient isolées et sans moyens d'action.

Alors, que faut-il faire ?

Je pense qu'il faut créer pour elles une organisation nouvelle et propre, une organisation parastatale, comme il en fonctionne déjà plusieurs, avec grand succès, au Congo, comme le Foréami, l'Inéac, la Formulac et d'autres. Cette organisation aurait un conseil d'administration à Bruxelles, une sorte de maison-mère, avec une Directrice générale, à Léopoldville. Les assistantes sociales coloniales, ayant reçu la formation complète que j'ai esquissée plus haut, iraient d'abord à Léopoldville, à la maison-mère, et y feraient un stage complémentaire de six mois.

Pendant ce laps de temps, elles s'initieraient à la vie indigène, à ce que doit être leur action parmi les noirs. La cité indigène de Léopoldville, qui compte actuellement 80.000 habitants, leur serait une excellente école d'initiation.

Ce stage terminé, on peut concevoir pour elles des activités diverses.

Tout d'abord, les Comités urbains de nos grandes agglomérations seraient, j'en suis certain, heureux de s'assurer le concours de plusieurs assistantes sociales pour s'occuper, dans les conditions que j'ai précisées, des populations noires des cités indigènes. Ces assistantes sociales pourraient être groupées sous la direction d'une monitrice, et résider dans une maison commune, près d'un « Foyer Social », comme celui qui est déjà en construction à Léopoldville. Leur organisation devrait forcément être en rapports constants avec le service médical d'une part, avec celui de l'enseignement, avec les missions chrétiennes.

D'autre part, les grandes entreprises minières et agricoles, qui occupent des milliers d'indigènes groupés en camps, seraient, elles aussi, heureuses d'engager des assistantes sociales pour s'occuper des ménages de leurs travailleurs. Il y a d'ailleurs déjà des assistantes sociales au Congo qui remplissent avec succès ces missions, tant à Léopoldville qu'à Elisabethville.

Qu'elles soient engagées par des administrations ou par des entreprises privées, les assistantes sociales auraient naturellement à se conformer aux programmes arrêtés par leurs employeurs, dans la limite des ressources que ceux-ci mettraient à leur disposition ; mais pour tout ce qui concerne la discipline, la conduite, la déontologie, elles continueraient de relever de l'organisme parastatal d'Assistance Sociale. Elles constitueraient en quelque sorte un ordre laïc, dans les mêmes conditions que les religieuses desservant les hôpitaux se conforment aux instructions des médecins en chef, tout en continuant de relever de la discipline de leur ordre.

Les conceptions que je viens de vous exposer sont le fruit de discussions qui se sont poursuivies pendant plusieurs séances au début de cette année, et auxquelles j'ai participé. Une première mission d'études, composée de deux assistantes sociales expérimentées, va partir prochainement pour la Colonie afin de mettre au point un programme d'exécution. J'ai le ferme espoir qu'à son retour un nouvel organisme parastatal pourra être constitué, avec l'aide de l'Etat, de la Colonie et des entreprises, — car il devra disposer de ressources importantes — et que l'organisation de l'assistance sociale dans la Colonie, pourra devenir une réalité.

Ainsi s'ouvrira, pour les assistantes sociales, un nouveau, vaste et fécond champ d'action. Elles pourront y déployer, dans des domaines très variés, et les connaissances multiples que leur assure leur formation, et ces qualités de dévouement qui les caractérisent. Elles devront y faire preuve aussi de qualités d'initiative, d'intelligence et de tact. Mais quelle tâche passionnante s'offre à elles, dans ce monde en formation qui commence à prendre conscience de lui-même, l'Afrique ! Quelle tâche passionnante que de contribuer à élever une race qui, je puis vous l'assurer, possède de bonnes qualités foncières, car on ne peut avoir vécu parmi nos noirs, comme je l'ai fait, sans ressentir pour eux une grande sympathie. A l'organisation dont je vous ai ainsi exposé les grandes lignes, on ne m'a fait qu'une objection : le risque qu'il y aurait de voir trop d'assistantes sociales, une fois envoyées au Congo, s'y marier. Eh bien ! c'est un risque que j'accepte volontiers. L'arrivée au Congo de la femme blanche y a considérablement élevé le niveau de vie des Européens qui y résident ; et si des assistantes sociales viennent à s'y marier, il n'y a guère de femmes qui seront mieux préparées qu'elles au rôle qui doit être celui de la femme coloniale.

L'exécution de ce programme ajoutera un nouveau fleuron à la couronne d'œuvres dont peut s'enorgueillir le Congo, œuvres qui, à côté des missions chrétiennes, y poursuivent toutes un même but désintéressé de relèvement moral, matériel et spirituel de la race noire. Car c'est une chose qu'à ma connaissance on n'a pas encore mis en évidence autant qu'elle mériterait de l'être : il n'y a aucune colonie en Afrique où la proportion de résidents européens qui y poursuivent des fins désintéressées soit, et de loin, aussi considérable qu'au Congo par rapport au nombre total d'Européens qui y résident.

C'est en poursuivant cet effort, parallèlement à la mise en valeur des richesses économiques, que nous justifierons de plus en plus notre présence en Afrique. Que notre œuvre y soit au total un succès, j'ose l'affirmer sans crainte de démenti. Pendant la guerre, j'ai eu l'occasion de rencontrer nombre de personnalités britanniques qui traversaient le Congo après avoir séjourné dans d'autres colonies d'Afrique ; et c'est une chose remarquable que plusieurs d'entre elles m'aient fait, en termes à peu près identiques, la même remarque : « C'est curieux, dès qu'on franchit les frontières du Congo, les noirs ont l'air heureux ». Et c'est un étranger, un missionnaire protestant qui a résidé de longues années dans la Colonie, le Révérend George Carpenter, secrétaire éducatif des Missions Protestantes, qui émettait sur le Congo en 1943, au cours d'une conférence donnée aux Etats-Unis, cette appréciation par laquelle je terminerai cette brève causerie : « The Belgian Congo has been one of the most happy and successfully developed colonies in the history of the World », — « Le Congo Belge a été l'une des colonies développées avec le plus heureux succès dans l'histoire du monde ».